

## NOTE INTERNE

Réf : BL/EL – 014

EXPÉDITEUR \_\_\_\_\_ Trémery, le 12 octobre 2020

Tél. : 0387400062

e-Mail : bertrand.leconte@mpsa.com

DESTINATAIRE(S) \_\_\_\_\_

Sce COM

**OBJET : Mouvement TAM**

**Depuis le 12/10/2020**



**Jean-Marc VARNIER**, technicien Qualité Produit Process au sein du service QUP prend la fonction de technicien ING Mécanique au sein de l'équipe FEG du service QUP sur le site de Trémery.  
Il est hiérarchiquement rattaché à **Bernard BUCHER**.



# ON SEIN'VESTIT



Venez faire un don  
à l'infirmerie  
1 don = 1 nœud rose



# Octobre rose

*Mois de sensibilisation au cancer du sein*



**Le cancer du sein existe aussi chez l'homme**





## Bonne pratique Compas Utilisation de la révision en cas de perturbation électrique

- ✓ Le pôle subit ponctuellement des perturbations au niveau de l'alimentation électrique, générant des pannes et arrêts de production.
- ✓ Dans chaque cas, UTEE alerte l'ensemble des ateliers via un mail envoyé à la hiérarchie.
- ✓ Dernier exemple en date le 28/09/20 : creux de tension à 6h15 avec impact sensible notamment sur les centres d'usinage Grob EB
- ✓ Afin de mieux appréhender l'impact de ces perturbations, et pour faire progresser la qualité de la prestation de notre fournisseur, une bonne pratique existe dans l'outil de maintenance Compas, permettant de synthétiser les coûts liés à ces aléas.

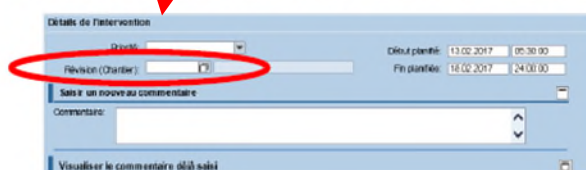
- ✓ Il s'agit d'indiquer « **UEM** » dans le champ 'Révision' lors de l'émission des ordres de travail.

[Lien vers bonne pratique](#)

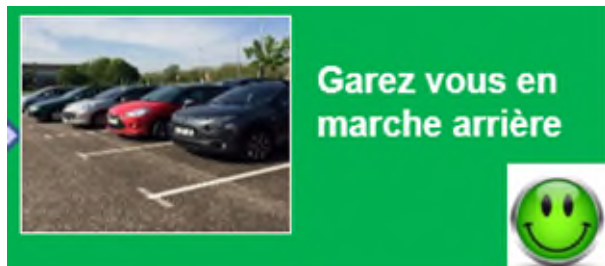
Depuis le portail, le portefeuille d'interventions propose systématiquement le champ « Révision » afin de pouvoir trouver rapidement et facilement les interventions programmées ou en attentes.



La Révision se renseigne à l'Etape 1 de l'ordre de travail, dans les détails de l'intervention



# Stationnement en marche arrière sur le parking



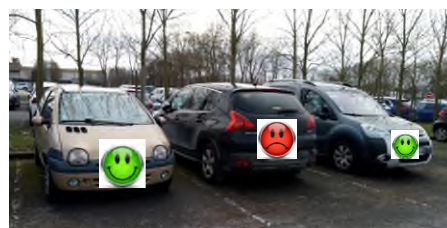
Conformément à l'IPS I\_DPTM\_RSH 010 « Règles de circulation sur le Pôle Trémery-Metz », il est **OBLIGATOIRE** de se garer en marche arrière.

Instruction Permanente de Sécurité – Règles de circulation sur les sites de Metz et Trémery Page : 4/10

- Les engins, véhicules, motos et vélos sont soumis au respect du code de la route. Ils se doivent de respecter la limitation de vitesse en vigueur, ainsi que la signalisation en place, l'interdiction de téléphoner en conduisant, l'obligation du port de la ceinture de sécurité...  
**Les véhicules doivent se stationner en marche arrière.**

Cette obligation permet à chaque conducteur, notamment en fin de poste, quand l'ensemble des collaborateurs postés se retrouve sur le parking :

- D'avoir une meilleure visibilité lorsqu'il quitte son stationnement,
- De ne pas manœuvrer en marche arrière,
- Cette obligation permet un gain de temps dans le cadre d'un besoin d'évacuer en urgence un parking.



## INFORMATION CORONAVIRUS



We All Care  
Santé et Sécurité

# La mesure conservatoire

La mesure conservatoire est un **dispositif temporaire** garantissant la **qualité du produit suite à un écart.**

- Avant de prendre mon poste de travail, je vérifie si une ou plusieurs MC sont présentes,
- Je m'assure d'avoir bien compris le sens de la MC :
  - Si ce n'est pas le cas, le RU me reprécise le sens,
- Je vérifie que j'ai bien signé la MC,
- Je remplis la feuille de relevé si nécessaire.

Mesure conservatoire				CIRCUIT DE SIGNATURE (Après formation)						
LOCALISATION SUR PIÈCE OU ORGANIS.				Équipe : RU Monteur Monteur Monteur Monteur Monteur						
Description du problème qui précise le sens de la MC				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
Description de l'action				Équipe : RU Monteur Monteur Monteur Monteur Monteur						
Ce que je dois faire				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
				Nom						
				Date						
				Signature						
				Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur Opérateur						
DECISION DE LA LEVEE				Planification ?		Validation matière		Oui / Non		
				Qui a levé ?		Visa Matière				
				Date de la levée ?						



« Standard de gestion des Mesures Conservatoires » Référence: 00641\_15\_06569

## Penser Client, agir Qualité !

# Audit UTAC Environnement du 19 octobre au 23 octobre 2020

Le système de management de l'environnement du Pôle Trémery-Metz sera audité selon la version de la norme ISO 14001 v2015 du 19 au 23 octobre prochains.

- Le **Management de processus** avec l'intégration de l'environnement dans les processus métier,
- Les **enjeux** et les **parties intéressées**,
- L'implication de tous les niveaux hiérarchiques, seront évalués.

Le « E » environnemental du SMQDCE doit trouver sa place dans les outils et rituels de chaque manager.

Ce mode d'organisation de l'entreprise assure que la protection de l'environnement est prise en compte chaque jour, à chaque étape de production et dans toutes les activités du site.



**Les auditeurs sillonneront les ateliers afin de vérifier que l'ensemble des processus ainsi que la maîtrise opérationnelle sont conformes aux exigences de la norme ISO 14001 v2015.**